

MORLAIX

Décidément, le climat autour de la fiscalité est franchement délétère.

Mais peut-il en être autrement quand la fiscalité est injuste et que les choix gouvernementaux, faits de bricolage de l'impôt sur le revenu d'un côté, de milliards de cadeaux au patronat sous l'égide du pacte de responsabilité de l'autre, n'apportent pas de réponse à l'exigence de justice ?

Peut-il en être autrement quand le luxe insolent de quelques uns s'affiche face aux difficultés du plus grand nombre ?

Quand un responsable politique oublie de déclarer ses revenus et prétend souffrir de « phobie administrative » ?

Les producteurs de légumes se disent étranglés par la grande distribution, l'absence de prix garantis et la spéculation sur les marchés internationaux, mais ce sont les locaux de la mutualité sociale agricole et des Finances Publiques qui flambent !



Une nouvelle fois, certains dirigeants libéraux du monde agricole utilisent le désarroi et la colère réelle des exploitants pour s'attaquer au bouc-émissaire idéal : l'Etat, les fonctionnaires, le service public.

La maire (UMP) de Morlaix condamne du bout des lèvres, justifiant cette « jacquerie » par la surproduction, la baisse de la consommation, l'embargo russe et... « les charges sociales de plus en plus accablantes ».

Le président de la FDSEA29 « tire un coup de chapeau à ceux qui ont osé faire ce qu'ils ont fait » et menace de récidiver.



C'est maintenant la collectivité nationale qui va devoir réparer et payer les dégâts. Ce sont aussi toutes les personnes qui ont besoin de trouver réponse à leurs problèmes au CFP de Morlaix qui vont être pénalisées.

Quant aux collègues, après les violences de 2004, 2008, 2009 et 2013, toutes restées impunies, c'est peu dire qu'un

nouveau traumatisme vient de leur être infligé et qu'ils vont devoir travailler dans des conditions particulièrement difficiles.

La CGT est donc intervenue auprès de la Direction Générale pour que toutes les dispositions soient prises afin de leur apporter tout le soutien nécessaire.

Elle a aussi exigé des mesures pour assurer la sécurité de tous les agents de la DGFIP dans l'exercice de leurs missions.

Au niveau local, la Directrice départementale a rencontré les organisations syndicales le 22/09.

Le compte-rendu est en ligne sur le site de nos camarades du Finistère : <http://www.financespubliques.cgt.fr/29/>

A propos des « charges sociales accablantes » :

Le régime de retraites des exploitants agricoles subit des effets d'évolutions démographiques structurelles : de moins en moins d'exploitations, de plus en plus de retraités.

Un mécanisme de compensation (parfaitement justifié dans son principe de solidarité, mais largement dévoyé), a donc été mis en place en 1974, avec des régimes contributeurs et des régimes bénéficiaires.

Le montant des transferts s'élevait à 8,2 milliards d'euros en 2007.

Parmi les régimes contributeurs, le régime général a représenté 59% des montants transférés, celui des fonctionnaires de l'Etat (civils et militaires) 15,4%, celui de la fonction publique territoriale et hospitalière (CNRACL) 18%. Des régimes spéciaux, tant décriés par les démagogues, sont également contributeurs (RATP, Industries électriques et gazières).

Parmi les bénéficiaires, le régime des commerçants a reçu 11% des sommes transférées, celui des artisans 5%, celui des salariés agricoles 27% et celui des exploitants agricoles... 51% !

(source : commission de compensation, citée par le Conseil d'orientation des retraites – 2009)

ARGUMENTS

Les entreprises, dont la fiscalité est régulièrement attaquée par le patronat, ne peuvent pas rester étrangères au fonctionnement de la solidarité nationale dont elles bénéficient largement.



Il est plus que temps de remettre à plat leur contribution au pot commun. C'est tout l'objet de la brochure que vient de publier la Fédération CGT des Finances qui, en une trentaine de pages, fait une analyse de la situation et avance des propositions pour rendre la fiscalité des entreprises plus juste et plus efficace.

Elle est téléchargeable sur le site de la Fédération ou en lien direct [ici](#).

Quelques exemplaires papier seront mis en circulation dans les services. L'antidote indispensable à l'intoxication médiatique orchestrée par le Medef...

Le 16 septembre, nos militant-es diffusaient le 4 pages spécial « impôt sur le revenu » de la Fédération des Finances à l'accueil de Cambronner. A cette occasion ont été exposés à la presse notre projet pour le sud-Loire et notre position sur le CICE. En lien, l'article de [Ouest-France](#). A lire également sur notre site.

